



Proposition confidentielle de mon employeur

Par **Katy34**, le **02/04/2019** à **13:24**

Bonjour, j'ai eu un accident du travail suite au dysfonctionnement d'un appareil, j'ai subi 2 interventions chirurgicales et j'ai été licenciée pour inaptitude.

Mon avocat a demandé la reconnaissance de faute inexcusable ayant une dizaine d'attestations stipulant le mauvais fonctionnement de cette machine.

Mon employeur me propose à titre confidentiel d'en terminer en me donnant la somme de 10 000 €.

Que me conseillez vous ?

Merci pour vos conseils

Par **Visiteur**, le **02/04/2019** à **13:27**

Bonjour

Non, il ne faut pas céder et continuer votre action officiellement (séquelles éventuelles).

Rien n'empêche votre employeur de faire une proposition aussi officielle.

Par **P.M.**, le **02/04/2019** à **17:28**

Bonjour,

Je vous conseillerais de consulter votre avocat qui me paraît le mieux placé pour vous conseiller...

Par **Katy34**, le **02/04/2019** à **17:55**

Merci pour vos réponses.

Je vous souhaite une bonne soirée

Cordialement